sités provenant de maintien de la clause voté par elle.

M. de Lanagaan. — C'est une meaure prise par elle.

M. de Lanagaan. — C'est une meaure prise par le gouvernement sous sa responsabilité, et qui de la consensation de la fepense prévue se fare aussi.

M. Benaset indique se la répartition de la fépense prévue se fare aussi.

Installations neuves, 120 millions; aménagements, 22 millions et demi ; deuries, 55 millions cachat de, chereaux. 84 600 000 france : sante.

B millions, et demi; habillement, 16 millions : souchage, 18 millions : chaufages, 400 000 fr. chaups de maneuvres, i million et demi ; changements de samion, 3 millions.

Le chiffre de la dépense prévue est de 1504 france, par heames, test compris.

Elle cet pu être ramende à 1300 france.

Bruss à Periens-gaucohe), mais une marge est decesaire en raison des majorations possibles.

Le Commission, étant donné que les existences des entrepreneurs croissent avec les retards, prie la Chambre de voter au plus tôt le project.

sumanusi breusse ersint que, comme o-passé, les egiasements administratifs querre ne prétent, après le vote du des abus. 1-1-21 pas vue la payer les donilles teuches deux fois plus cher que de

e-quabe. - Cost Etienne qui les

meaned Prousse signale les excédents senses dus à l'absence de vues d'ensemble, etc. par l'aviation, pats de terrains, etc. chevaux qu'on edt du achete- il y a pluannée cottent aujourd'hui e double. Benneteus. — Et quel a été le ministre sable?

es années coûtent aujourd'hui e double. Bennefeus. — Et que la été le ministre onsable ?

Emmanuel Breusse. — Vous savez hien es ministre n'existe pas. (Rires et appl.) lui les parlementaires expérimentes se rapest que e général r'loquart était ministre-rements divera.) million et demi pour apparavait étaits ménistre rementes divera.) million et demi pour apparavait étaits ménistre rementes divera.) et de la faite d'automissem destinée à l'rrinée ; il a faite d'automissem destinée à l'rrinée ; il a faite d'automissem destinée à l'rrinée ; il a faite de devaux ; qui l'a signalé ? les contrôleurs, les généraux inspecteurs, monéeurs de les crédits demandés pour fonse nationale.

is je ne voierai pas un ceptime si le goument n'apporte pas des garanties contre la pidetter de crédits aussi sacrés.

Esperande signale le nituation douloureuse sur soltats mariée et à leurs familles. demandes qu'on prévole des mesures pés pour venir en aide à este catégorie de lis.

difette des Pinanses dit que le gouver-s'en préoccupera dans le projet sur le de trois ans.

mans estime que les crédits demandés notant pas effectivement aux adocsellés ples de la classe 1919.

latité, ce maintien, prévu à l'article de joi de 1900, ne devrait donner lleu qu'à rivertier de baraquements provisoires-logement des soldats ches l'habitant, et a construction de casernements perma-

Le ministre de la guerre

nionne, ministre de la Guerre, montre quo jet asiuel est la conséquence naturelle de laion prise au sujet du maintien de la

tes les questions étrangères au maintien lieues an ont été écartées, d'accord avec la lation, du libraise au ont été écartées, d'accord avec la lation, du libraise au contraire de manière de la lation du libraise au la commandat de manière de la contraire de la crédit s'écasaires aur ce point, de crédit s'écasaires aur ce point, mitre le libraise et déhors le principe du la crédit s'écasaires aur ce point, mitre le libraise et déhors le principe du se vece au qui sont au ministère de la cet seut leur aprit au ministère de la cet seut leur aprit données de seut le confiance de la Chambre. L'extrême-gauche, appl. aux autres ministère de la Guardre, de la Guardre de la

omme - Beffin-Duçons déclare qui na socialistes unifiée et lui refuse-it demandé par le gouvernoment, avoir conflance, en présence des de l'administration de la guerre ? devenu de la souscription pour chitaire, organisée par un journal

ex icalions fournies par un de ses prédéces-

en ce seas auprès du ministre d'aiors, M. Messimy °

M. Étienne répond en s'en rapportant aux
ext fezitons fournies par un de ses prédécesseurs, M. Messiaux.
Et il conclui que l'organisation des oscadrilles d'avisteurs, commencée dans l'Est, se
poursuit normalement.

M. Violiette. — Le gouvernement avait annonés son aisention de prendre, poir- maintenir
la classe sous les drappaux, le décret prévu à
l'article 25 de la loi de 1900.

M. Bertal, et jamais les gouvernement n'a parié
de prendre un décret.

M. Violiette. — Il ne l'a pas fait, fi a tourné la
loi pour empécher les hommes maintenus sous
les drapeaux de porter devant le Conseil d'Etst
le recours que, comme toutes les lois, comporte
la loi de 1905.

M. Berthes. — Votre déclaration est autrement grave que celle qu'aurait pu faire (et a'a
pas faile) le gouvernement.

Je demande à M. Violette de songer aux conréquences de ses pareles, dont il doit comprendre toute la gravité et qui pourraient aller
spus join qu'il ne pease. (Appl. sur de nombreux bancs.)

L'article 25 n'imposait au gouvernement que
l'obligation de notifier au Parlement son iniention de maintenir la classe sous les drapeaux.

H. Vielette. — Aujourchui, it veut que le

Parlement prenne la responsabilité.

Aucune nécessité extérieure ne justifie la
mesure proposée. (Très bient à l'extrêmegauche, protestations sur de nombreux bancs.)

Calle-ci a pour la défendre, non pas exclusivement, meis surtout les partis autirépublicaina. (Youvelles protestations et appl. en sens
divers.)

Cest une de ces solutions improvinées qui
mettent le pays en péril. (Appl. à l'extrême-

mettent le pays en péril. (appr. a sauche.)
Cest une mesure illégale, qui soulève les justes protestations des jeunes soldats, aussi patriotes que nous. (Exclamations.)
Je la repoussersi parce que l'y vois une manœuvre contre la République et la patrie. (Appl. à l'extreme-gauche, protestations et huées aux autres bancs.)

M. Barthou, président du Conseil, répond au singuler langage du député scolaliste.
Tantôt on reproche au gouvernament de ne pas avoir demandé le crédit adesseulre pour lapplication du projet, tantôt un lui reproche de le réclamer. le le réclamer. Si ll'interprétation dennée par M. Viollette à article 33 était erronée, lei ou au Sénat des axplications auraient été demandées. Le ministre de la Guerre qui, en 1906, avait lait voter oct article, aurait répondu.

Le gouvernement et l'impôt national sur le revenu

Echos parlementaires

LA QUESTION DE M. DRIANT

ministre de l'interieur au sujet de cotte proposition.

La Commission a ensuite abordé l'examen du projet de lei portant modification d'un certain nombre d'articles de la loi sur l'assistance aux vieillards, aux incurables et aux infirmes.

Elle a, sur la proposition de M. de Ramei, adopté une disposition ainsi conque:

Las decinances d'assistance devront être de la demande de la mairie; il en sera éditrier récépised. A défaut de récépised, l'envoi par lettre recommandes fera foi du dépôt de la demande.

» Le Censeil municipal devra statuer dans

les quatre mois. S'il ne statue pas dans le délai el-dessus fixé. l'intéressé pourra se pour-voir en appel contre le refus de statuar qui sera considéré comme un refus d'acceptation. La Commission a chargé M. Breton de demander à la Chambre de tenir une séance exceptionnelle chaque semanne pour la discussion des lois sociales.

Un amendement

au service de trois ans

M. André Lefèvre, député des Bouches-du-Rhône, a déposé, sur le bureau de la Chambre, un amendement au projet sur le service de trois ans. En voici le texte :

A. — Chaque année, au moment de l'incorporation, les voidets qui ne justifient pas d'un sesseignement plus éteré que l'enseignement primeire sont examinés à ce point de vae. Ceux dont l'instruction sere considérée somme insuffisante recevront, dès la première sannée de leur service, un enseignement défennetaire dans les sonditions actuellement en usage.

Au cours de la deuxième année de présence au corps il sers procedé, pour tous ceux qui ont une instruction primaire. À la révision de cet

vices à la caseroe, les candidais admis entrent aux écoles. La durée des études y est de dix-huit mois; à leur sortie, les élèves sont nommés sous-leutenants et accomplissent en cette qua-llé leur troisième année de service. A leur libération, ils sont nommés officiers dans la réserve, et doivent conserver leurs fonc-tions pendant un temps fixé par le ministre de la Guerre au moment du concours. A l'expira-tion de ce temps, ils peuvent renoncer à leur grade. Ceux qu'il econserveront seront astreints annuellement à des périodes d'exercices fixées par le ministre de la Guerre. Celui-di pourra également autoriser, chaque année, un certain nombre de sous-lieutenants à rester dans l'armés; ils ne pourront être nom-més l'eutenants qu'après un séjour dans une école d'application.

Sénat

Séance du mara: 27 ma! (matin)

présidé par M. Dubest, a termis la budget des dépenses en adopta des postes, de la caisse d'épargi

Sur l'article 3, un débat s'engage. Cet artic

In acceptant de texte, il antiquera se volune l'aboult.

M. Aimond. — La Commission de l'impôt sur le depresent l'outer de cervenu déposera son rapport sur le depresent l'outer de la limite de l'impôt sur le depresent l'auter le l'acceptant l'auter le l'acceptant l'auter l'acceptant le l'acceptant le volonté de nouveaux textes.

M. Bondenoct dépose un projet de résolution d'firmant la volonté du Sénat de réaliser ormptement le dégrévement de la terre, Ce texte sera disouté, au cours de la séance le l'aprèse-midi.

f. Dubest, en ouvrant la séance, commuse une demande d'interpellation de M. Me et au ministre de la Guerre - pour saint meaures qu'il compte prendre pour assur respect de ses décisions et pour sauvegard digoité d'offelers subalternes qu'il a ci voir rappeler à l'activité après une péries non-activité ...

A discussion de l'article 3 de la

Loi de finances

tion de l'article 2, cela signifiera qu'il ne veut
pas faire le dégrèvement foncier. (Vives protestations.) C'est sinsi qu'on l'entendra au
debers. (Exclamations.)

M. Boureity demande au Sénat de repousser la
disjonction. Il anonce que le Parlement va
dister saisi dans trois ou quatre semaines du
projet de loi relait à l'application des résultats
de la nouvelle evaluation foncière.

M. Touron. — Ce projet în a rieu à voir avec le
texte en discussion devant le Sénat. Il ne se
rapporte qu'à la réforme de l'impôt foncier.

La disjonction eat repoussée par 152 voix
contre 124.

les journaux

Ce que disent

Les complices de l'invasion

Avec les perquisitions chez les révolutionnaires, ce qui occupe aujourd'hui le premier plan dans toutes les préoc-cupations c'est la grave déclaration qu'a publiée hier soir la Liberté : Il s'agit d'un entretien entre un rédacteur de ce journal et l'abbé Wetterlé, député de Colmar au Reichstag :

— Pensez-vous, disions-nous à l'abbé
Wetterlé, que les nouvelles lois militaires
passeront sans difficultés au Reichstag?

— Oh I comme une lettre à la poste.
Voieront contre les crédits et l'impôt de
grappe les accisites les Pologais et de

passeront sans difficultés au Reichstag ?

— Oh I comme une lettre à la poste.
Voteront contre les crédits et l'impôt de
guerre les socialistes, les Polonais et les
Alsaciens, soit 137 députés; 260 les adopteront, y compris les 7 démocrates qui onteront, y compris les 7 démocrates qui onassiste à la conférence de Berne. Mais à
mon tour de vous interroger. Le service de
trois ans sera-t-il rétabil par les Chambres
françaises ?

— Je l'espère fermement.

— Cependant j'ai eu, il y a quelques
semaines, avec M. Moriset, de l'Rumanité,
et le socialiste alsacien Grumbach, une
conversation qui m'a plus qu'affige. Ces
messieurs étaient venus à Colmar pour me
prendre une interview. Au cours de l'entretien, M. Morizet crut pouvoir m'affirmer de la façon la plus formelle qu'il ne
se trouversit pass au Parlement français
de majorité pour la nouvelle loi militaire.
Il ajouta, même ces déciarations que les
derniers événements soulignent:
L'antimitiarisme, me dit-il, a fait des
progrès beaucoup plus considérables qu'on
ne se l'imagine. Dans le régiment où af
fait mon service et dans d'autres, les soldets, en cas de querre, réserveront leurs
prinières balles pour les officiers. Et puis,
il serait facile de saboter la mobilisation.
Si, par exemple, on fait sauter le pont de
Troyes, toutes les communications de l'armer de première tigne seraient coupées.

La-dessua, continue l'abbé Wetterlé, possa' à M. Grumbach, qui a fait son service en Allemagne, la question suivante:

— Pensex-vous que les socialistes allemands se livreraient aux mêmes excès ?

— Non, me répondit-il avec sínéérité;
ils marcheraient peut-être sans enthousissme, mais aussi sans défaillance.

M. Morizet ne me semble nullement
affecté per ces déclarations, Il revenait à ce
moment d'un voyage à Francfort et à
Berlin, où il avait et ude longues entrevue
avec les chefs du parti, qui en Allemagne
n'est révolutionaire que de nom.

M. Georges Bonnefous conclut dans la
République française:

Ca metis, à 10 houres, S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, a inauguré voltanellement dans l'église Saint-Roch la plaque commémorative que le Conseil municipal de Saint-Malo a fait poser à la mémotre de Duguay-Trouin, en souvenir de l'inhunation de cet illustre marin, sen concitoyen, le 28 septembre 1736, dans cette église.

La Société le Souvenir français avait organisé à cette occasion ute imposante cérémonie. Une messe en musique a été chantée par l'excellente mattrise de Saint-Jean de Dieu. Après la messe, Mgr Baudrillair, recteur de l'Institut catholique, a prononcé un magnifique dioge du héror malouin.

Le cardinal ses marins français de tous les temps porte au service de la patrie. Puis, Il s'est rendu processionnellement devant la plaque commémorative, qui a été dévoilé à ce moment, et qu'il a bénite devant un nombreux clergé et une assistance recueille. Le maire de Saint-Malo et le président du Conseil municipal de Paris assistalent à cette patriolique cérémone à laquelle s'étaient fait représenter le président de la Rhambre des députés, les mjaistres ée la Guerre, de la Marine, des Affaires étrangères et des Colonies,

Pour nos églises

Nous recommandons à la générosité de nos lecteurs l'église de Villard-Raymond, qui menace ruine. Le samedi de la Pente-côte, une averse de pluie mêlée de neige a complètement inondé les obapelles laté-rales, 4000 francs sont nécessaires, au dire des entrepreneurs, pour une restauration sérieuse. Le dévous pasteur, qui assume la charge de cette ceuvre n'en a qu'uné bien faible partie. Lui envoyer les offrandes : M. l'abbé Fabre, curé de Meyssiez, par Eyzin-Pinet (lèère).

Le Congrès Jeanne d'Arc

Echos religieux

Mgr Doulcet, évêque de Nicopolis en Bulga-rie, à donné sa démission, et le Saint-Père, par une lettre pleine d'affactueuse tondresse, du 31 mars, l'a acceptée. Le siège sern cocupé par le coadjuteur de Mgr Doulcet, le R. P. Léo-nard Baunbach, membre, lui aussi, de la Con-grégation des Passionistes.

Un centenaire

L'undi '26 mai, à Ré. diocèse de Séex, une cérémonie des plus touchantes a eu lleu à l'occasion du troisième centeniere de la premier Communion du blenheureux Jean Budes. Le cérémonie était présidée par Mey Graffia, prélat de la maison de Sa Seinteté. M. l'abbé Gealin, directeur au Grand Sémianire de Séex, a prononcé un panégyrique des plus vivants.

Un Congrès catholique régional se tiendra d'amera, le 8 juin, sous la présidence di fagr l'évêque du Mans.
On trouvers des cartes soft au secrétaris du Congrès, Grande-Rue, au Mans; soit as resbytère de Mamera, soit ches les libraires le ville de Manera.

de la vilie de Mancers.

Mgr l'évêque de Poitiers adresse une à son clergé pour inviter au prechain nage diocésain à Lourdes.

Jeudi, 5 juin, au sanctuaire de Notre de Temniac (Dordogne), Congrès de 160 e de chœur conduits par 20 proces.

MARIAGE

On recommande aux prières de nos lecteurs à mortage de : Mile de Rocquigny-Adenson, eves M. Jean d Boisleville, qui sera cétèbré le à jula, un l'églie d'Ernemont (Seine-Inférieure).

Informations

LA QUESTION DE M. DRIANT

LA QUESTION DE M. DRIANT

M. Driant, député de Meurilie-et-Moselle, de vait poser au ministre de la Ouerre une question au sujet des incidents de Touj et d'autres lieux de Etienne lui ayant fait savoir qu'il ne pouvait acceptér estle question puisqu'il avait répondra à cocepte estle question puisqu'il avait répondra due semblable qui s'était produite au Sénat. M. Driant a transformé e les isonne en demandant au gouvernement qu'iles meures il comptail prendre pour préveint le résour de parells faita et il a informé M. Barthou de est résolubles.

Le gouvernement ne pourra mosepter setty question transformés à raison de l'action leup claire actuellement engages.

Nancy, 37 mai. — Cette nuit sont arrivée Toul, conduits par des gendarmes, quator mutins qui ont été incarcérés à la prison mi laire, en prévention de Conseil de guarra. Les arrivée a passé inaperque,

Rome, 27 mai. — L'avisteur Osvasco, mes-tant un appareil italien, a quitte Milan à 4 h. 5, et du matin. Il est arrivé à Rome à 12 h. 5, et une scule viape, vid Génes et Pise. L'avisteur Deroy, pilotant également un ap-pareil Italien, a quitté Milan à la même heur et s'est dirigé sur Rome vid Florance.

Marseille. 27 mai. — Après avoir pris i rrété interdisant le jet des prospostus sur ole publique, M. Chanot, député maire de Meille, vient d'umbauches un certain pombre tennes chargées de l'application de cette mure.

Besançon, 27 mai. — Par suite d'ane erreui d'alguillage, le train de voyageurs 527, vanan de Dole, et arrivant à Besançon à 5 h. 50, tamponné ce matin, en gare de Besançon-Violte le train 646, de Besançon-Lyon, Ruit voyageur ont été blessés. CHUTE MORTELLE DUN AVIATEUR ANGLA

Londres, 27 mai. — Le lieutenant Arthur, de corps royal d'aviation, a fait es madia mes chus mortelle à Montrose. LE CRIME DE LA RUE SAINT-DENIS

Le service de la Screté a arrêté ce matin à nommé Ernest-Julien Durand, qui, samedi dans un hôtei de la rae Saint-Denis, assassimun de ses camarades.

Robinsons soulerrains

- Fen al une autre, intervint Marquot...

de finissait les provisions : vous devez

bus mourir de faim comme moi ?

- Les provisions, mon pauvre Marquot,

mais nous les avons finies.

- Dommage ! parce que j'imagine que

lous aurons besoin de toutes nos forces

but à l'heure. Moi, voyez-vous sergent, le

l'ai pas du tout envie de me rendre camme

| Mais moi nes plus i

lai pas du tout envis de me rendre comme la l...

— Mais moi nen plus ! répondit vivement seques, qui avait de bien plus écrieuses hisons encore pour éviter la captivité.

— St neus pouvons » y couper », je suis rêt à faire tout ce qu'il faut, opina à son pur Bernard.

Mirrel ne dit rien, mais, rompant les hiens; if demands à retourner dans leur ncienne galerie pour en rapporter sa apote qu'il avait laissée accrochée au boiage, car il avait froid.

— Tache de nous apporter la boite d'oula, fit Bernard; elle est là, à l'entrée du prier rameau que nous avens creues de coté-éci.

dre pour relier la perforatrice au réseau. Projet ne parvenait à prendre pied dans

Ou'en voulez-vous donc faire, Bernard?

— Une idée qui me vient, sergent; je vous la dirai quand j'y aurai mieux redéchi.

— Moi, fit Pierron, jai bien la quelques provisions, si la saucisse vous tente. Et puis jai encore ma gourde à moilié remplie de café. Si le caux vous en dit?...

Et, sans attendre la réponse, il étala son déjeuner près de la lanterne posée à terre.

— Toi, dit Marquot, t'es un frère. Et, sans vergogne, il entama la seucisse.

Singulière chose que l'accoutumance : on se fait à l'idée du danger comme à tout le reste.

Au bout de huit jours de navigation sous-marine, le matelot ne songe pius qu'il peut, comme ceux du Luvière, du Farjédet et du Pliurièse, être englouti vivant et agoniser de longues heures dans un cercueil dacier. L'ouvrier qui fabrique des explosifs se meut assi tranquillement dans l'usine qu'une étincelle peut faire sauter que le tisseur au milleu de see métiers, et l'aviateur fait des bonds dans le vent sans se rappeier qu'avant lui dec camarades ont eté retrouvée carbenisés sous les débris de leur moteur.

Ainsi s'était transformé l'état d'esprit des « Robinsons souterrains ».

Ainsi s'était transformé l'état d'esprit des « Robinsons souterrains ». des « Robinsons souterrains ».

Laur situation était tellement différente de celle où lis rétaient débattus, escillant entre l'asphyxie et la mort leur dans l'obscurité, que les périls qui leur rassaintes, un sorduisme de list recomment de la fait.

Laur situation était tellement débattus, escillant entre l'asphyxie et la mort leute dans l'obscurité, que les périls qui leur rassaint à courir ne les effrayelent plus.

Listéralest reveaux de trop-lois pour ne pas espèrer se sauves tout à fait.

Mais ils avaient beau obercher, aucun

leurs cerveaux lassés.

— Je crois, risqua le prisonnier, que si vous voulez tenter de vous échapper, il faut vous débarrasses d'abord du Pomdranien. Seulement, je vous préviens, il est méhant comme pas un et fort comme un Ture.

— Bab i fit Marquot, je m'en charge...

Il n'arrivera toujours pas avec un pistolet dans chaque main.

— Non, mais vous u'en viendrez pas à bout aussi facilement que de moi tout à l'heure. C'est lui qui est chargé d'emseigner la gymnastique et la boxe à la compagnie. Il est soite et, as vous vous jetar sur lui, il se battra farme, sans compter qu'à cette heure-ci il a déjà avaié quatre ou cinq verres de schnaps, tandis que vous avez le ventre vide.

— Eh bien, dit le colorse, je lui planterai mon couteau au bon endroit. P'us de prisonnier, n'est-ce pas, sergent?

Jacques Teny réféchissait. Ce coup de coutesu, c'était leur airet de mort à tous les quatra, s'ils ne parvenaient pas à s'échapper.

Le prisonnier lui-même ne semblait pas goûter autrement le moyen radical proposé par Marquot, et un long silence accueillit le demande de ce dernier.

— Il vaudrait pourtant mieux le prendre aussi; en nous y mettant tous.

— Il criere et il tirera, affirma Pierron avec force.

— Alors, dit Bernard, je vais vous donner mon moyen... Si nous l'électrocutions?

— The riche tide i' fit aussitôt le colossé. Je suis curieux de savoir s'il strp-porferé aussi bien que moi les... comment appelez-vous ça ? les vols ?

Non, les volts, Marquot ; il doit en tomber dans le puits, sur les caisees à passer six cents ou huft cents dans le con-

- Non, les volts, Marquot; il doit en paseer six cents ou huit cents dans le conducteur que tu as touché!

- Bigre! — En hien, nous verrons comment il avaie huit cents volts Où est-il, ce lasser-là?

- Pas si vite, fit Bernard, il faut d'abord savoir si nous avons assez de fil pour l'atteindre.

- Pas si vite, fit Bernard, il faut d'abord savoir si nous avons assez de fil pour l'atteindre.

- Comment, l'atteindre? Ne croirait-on pas que tu parles de lui envoyer ca à distance?

- Sùrement; il faut bien nous garder de le faire venir jusqu'iel. D'abord, il nous déceuvrirait vite; ensuite, il remerquerait tout de suite notre trou d'entrée. C'est donc là-bas, au milieu de la galerie, le plus loin possible, qu'il faut lui envoyer la décharge.

- Pour cela, il faut au moins trente in mètres de fil, observa Jacques.

- Nons les avons, asrgent, si le rouleur de la galerie, le plus loin possible, qu'il faut lui envoyer la décharge.

- Pour cela, il faut au moins trente in mètres de fil, observa Jacques.

- Nons les avons, asrgent, si le rouleur de la galerie, le plus loin possible, qu'il faut lui envoyer la décharge.

- Nons les avons, assez de fil pour l'atteindre.

- Pour cela, il faut au moins trente in mètres de fil, observa Jacques.

- Nons les avons, assez de fil pour l'atteindre.

- Nonment, l'atteindre? Ne croirait-on pas que tu parles de lui envoyer la desire pour cela; on fail jameis parle le faut pour neutre le feu à ça de l'intérieur du rour mettre le feu à ça de l'intérieur du rour mettre le feu à ça de l'intérieur du rour mettre le feu à ça de l'intérieur du rour mettre le feu à ça de l'intérieur du rour mettre le feu à ça de l'intérieur du rour mettre le feu à ça de l'intérieur du rour mettre le feu à ça de l'intérieur du rour mettre le feu à ça de l'intérieur du rour mettre le feu à ça de l'intérieur du rour mettre le feu à ça de l'intérieur du rour mettre le feu à ça de l'intérieur du rour mettre le feu à ça de l'intérieur du rour mettre le feu à ça de l'intérieur du rour mettre le feu à ça de l'intérieu

Comms de vous entendre dans et moment-ci.

D'où venait-il ?

Ah I pour ça, je ne saurais rien affirmer... je venais de trouver le fil du caĵoral, quand ça m'a frappé l'orelile, et... çe m'a produit un tel effet que je suis revenu tout de suite; puis j'ai buté dans ce pauvre Perdriel et je me suis étalé.

Es-tu bien sfr que ça n'est pas la fatigue ou l'envie de dormir qui l'a deand une hallucination ?

Pour ça, non, sergent, puisque maintenant je n'entends plus rien, et puis, vous avez, je comnais bien le bruit du mineur et même, il m'a semblé entendre des voix... assurément ceux qui travaillent ilà ne sont plus qu'à 3 ou 4 mètres au plus de notre galerie...

Mais enfin, est-ce de croite, de gaue

pius qua s ou a metres at pres de livers galerie.

— Mais enfin, est-ce de croite, de gauge che que venait le bruit?

— Je ne sais pas...

— Sergent, fit Bernerd, si vous voulez, je vais alier écouter.

Jacques réfiéchisseit.

Quand la défense a réussi à crever par un premier fourneau une galerie de l'attaque, il arrivo parfois que, poursuivant son succès, comme elle l'avait fait en en faisant exploser un deuxième, elle va reconnattre à travers les déblais des explosions les effets qu'elle a produite dans le travaux souterrains de l'ennemi.

· Capitaine DANRIT.

Reproduction autorisée pour les journaisse yant un traité avec la Société des gens de